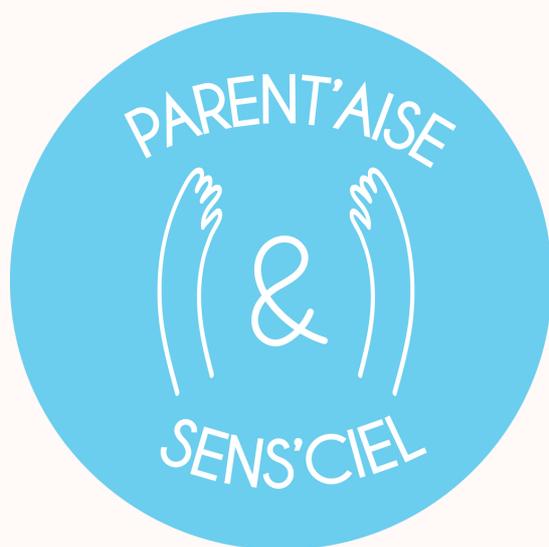


# PROJET D'ACCUEIL



*Frameries*  
*Centre de vacances*

# SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION

2. INTRODUCTION

3. HISTOIRE

## PARTIE 1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. TYPE D'ACCUEIL

2. LES LIEUX

3. DESCRIPTIONS DES LOCAUX ET DES ESPACES  
OCCUPÉS

4. POURQUOI UN CENTRE DE VACANCES

4.1 FINALITÉS PÉDAGOGIQUES

5. CALENDRIER, MODALITÉS ET PUBLIC CIBLE

6. STAGES

7. TAUX D'ENCADREMENT PRATIQUÉ

8. QUALIFICATION DE L'ÉQUIPE

8.1. L'ÉQUIPE

## **PARTIE 2 : LE PROJET PÉDAGOGIQUE**

- 1. QUE FAIT-ON ?**
- 2. COMMENT ET POURQUOI LE FAIT-ON ?**
- 3. NOTRE PÉDAGOGIE**
- 4. LES OBJECTIFS**
  - 4.1 OBJECTIFS GÉNÉRAUX**
  - 4.2 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**
- 5. LES MOYENS UTILISÉS**
- 6. ORGANISATION QUOTIDIENNE**
  - 6.1 OPTIONS PÉDAGOGIQUE**
  - 6.2 CONTINUITÉ DE L'ACCUEIL**
    - A. TYPES D'ACTIVITÉS**
    - B. TEMPS LIBRE**
    - C. ORGANISATION ET SORTIES**
    - D. RYTHME DES ENFANTS**
    - E. ENCADREMENT**
    - F. RELATIONS AVEC LES PARENTS**
  - 6.3 JOURNÉE TYPE**
  - 6.4 L'ÉQUIPE**
  - 6.5 MODE D'ÉVALUATION**

## **PARTIE 3 : RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR**

### **1. DÉNOMINATION ET COORDONNÉES**

### **2. LES LIEUX**

### **3. RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR**

#### **3.1 RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

#### **3.2 OBJECTIFS DU RÈGLEMENT**

### **4. HORAIRE**

### **5. PARTICIPATION FINANCIÈRE**

#### **5.1 STAGES**

### **6. S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS**

#### **6.1 INSCRIPTION**

#### **6.2 CONFIRMATION INSCRIPTION**

### **7. MODALITÉS**

#### **7.1 FICHE D'IDENTIFICATION**

#### **7.2 FICHE MÉDICALE**

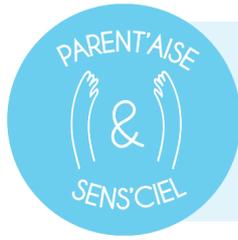
#### **7.3 AUTORISATION PARENTALE**

### **8. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET CHOIX MÉTHODOLOGIQUES**

### **9. RÈGLES DE VIE ET SANCTIONS**

### **10. ASSURANCES**

### **11. DROIT À L'IMAGE**



# PRÉSENTATION

Ce projet pédagogique a été élaboré en tenant compte du code de qualité de l'ONE, des rapports dressés par les services de l'inspection et des évaluations dressées par L' ASBL . Il tient compte de l'évolution de notre public cible et du système dans lequel nous évoluons tous collectivement comme individuellement.

L'ASBL Parent'aise & Sens'ciel est entre autre un service d'accueil extrascolaire dont le siège social est établi à la rue de France 25 à 7080 Frameries. Il accueille des enfants de 2,5 à 12 ans dans une tranche horaire comprise entre 7:30 et 17:30. On peut les contacter via le numéro de téléphone suivant 0492/94.78.98 et l'adresse mail suivante :asbl.pasc@gmail.com

## 2. INTRODUCTION

Le projet d'accueil est axé sur un accueil de qualité entre les parents , les enfants et l'équipe éducative . Il vise au bon développement et à l'épanouissement des enfants qui nous sont confiés ainsi que les parents . Après concertation , nous avons le plaisir de vous présenter notre projet d'accueil .

LES PARENTS ET LES ANIMATEURS ONT POUR MISSION DE RENDRE  
LES ENFANTS AUTONOMES ET RESPONSABLES.  
ENSEMBLE, ILS DOIVENT DONC TOUT METTRE EN ŒUVRE  
POUR QUE CET APPRENTISSAGE SOIT UNE RÉUSSITE.

L'équipe PASC

---

Le plus doux bonheur est celui qu'on partage...

---

### 3. HISTOIRE

Bien que l'envie de créer un service pour les parents et les enfants était déjà présente depuis longtemps, le projet voit le jour en même temps que le fils de Christina, en juin 2016. Christina met alors en place des ateliers parents/enfants via « Les ateliers de Christina ».

Désireuse de voir le projet s'agrandir et de créer un lieu d'accueil enfant-parent sur le modèle de Françoise Dolto (psychanalyste française), elle s'associe à des bénévoles.

L'idée originale de la Maison Verte de F. Dolto, qui consiste en un lieu d'accueil et d'écoute des tout-petits accompagnés par un adulte qui s'en occupe habituellement et avec lequel il se sent en sécurité, inspire l'équipe à créer un espace pour passer un moment ensemble.

Un lieu où se rencontrent d'autres enfants, d'autres adultes, parents ou membres de l'équipe accueillante mais également un lieu de parole et d'écoute. Les enfants s'expriment par leurs comportements, leurs attitudes, leur parole.

Après diverses consultations et afin de concrétiser ce projet, l'asbl « Parent'Aise & Sens'-Ciel » est officialisée le 29 juin 2018.

On retrouve également parmi les divers objectifs de Parent'Aise & Sens'Ciel la création d'espace famille présent lors d'événements régionaux durant l'été 2018, organisation d'anniversaires et ensuite l'envie d'agrandir l'accueil extrascolaire de la commune de Frameries et de Mons.

La période COVID leur a permis de développer l'accueil extrascolaire notamment avec la commune de Mons. Elle s'installe à l'école communale d'Hyon. Cependant, cette période a ralenti son accueil avec les familles. Elle travaille à développer ses services dans les prochaines années.

## CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Depuis sa création, L'ASBL Parent'aise et Sens'ciel s'emploie chaque jour à œuvrer pour un monde égalitaire où chacun, quelles que puissent être ses convictions idéologiques, philosophiques ou politiques et quel que soit son statut social ou encore sa nationalité, a le droit à l'expression dans tous les sens du terme.



Dans cet esprit, nous sommes attentifs à ce que chaque participant, quelles que soient ses capacités intellectuelles, ait le droit de s'exprimer et de manifester ses croyances au sein de notre institution et ce dans le respect du pluralisme et de la liberté comme du respect d'autrui.

Notre politique institutionnelle préconise la collaboration, l'absence de cloisonnement et la mise en commun des efforts dans le sens de la poursuite de l'objet social de l'asbl.

Le projet pédagogique qui sous-tend l'action de l'ensemble de l'asbl implique ainsi une démarche particulière du chef de l'équipe, de ses collaborateurs et des institutions qui sont nos partenaires.

Nous insistons beaucoup sur la notion de « construire ensemble », ce qui implique une adhésion et une mobilisation des individus qui établissent et participent à notre projet. Nous nous devons donc de co-construire notre projet en totale écoute avec notre public et tenir compte de l'avis et de l'expérience de tous les intervenants, de toutes celles et de tous ceux qui gravitent autour de Parent'aise et sens'ciel.

**Nom du Pouvoir organisateur :** Parent'Aise & Sens'Ciel – PASC ASBL

**Statut Juridique :** Association sans but lucratif ASBL

**Numéro d'entreprise :** BE0698.947.455

**Adresse :** Rue de France, 25 à 7080 Frameries

**Mail:** [asbl.pasc@gmail.com](mailto:asbl.pasc@gmail.com)

**Site internet :** [www.asbl-pasc.com](http://www.asbl-pasc.com)

**Personne responsable:** Mattina Christina 0484/600.278

**Téléphone secrétariat :** 0492/94.78.98



## RESPONSABLES LÉGAUX

**Présidente :** Bianco Teresa

**Trésorier :** Gautier Pauline

**Secrétaire :** Mattina Calogero

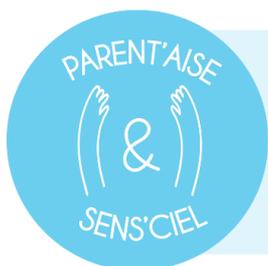
**Coordinatrice & Fondatrice :** Mattina Christina



The background features a white surface decorated with various watercolor splashes in shades of teal, purple, blue, orange, red, and green. Small, scattered dots in matching colors are also present.

# **PARTIE 1**

## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**



# PARTIE 1: INFORMATIONS GENERALES

## 1. TYPE D'ACCUEIL

Notre structure comporte plusieurs types d'accueils extrascolaires possibles :

- Accueil extrascolaire (mercredis , samedis...)
- Centre de vacances (stages vacances scolaires)

## 2. LES LIEUX

Nous sommes situées à:

- ◆ Siège Social : Rue de France, 25- 7080 Frameries (activité principale)
- ◆ Ecole libre Sainte Waudru: Rue des Soeurs de la Providence, 1 - 7080 Frameries.

Siège Social :

**Adresse :** Rue de France 25 , 7080  
Frameries

**Coordinateur :** Christina Mattina

**Téléphone :** 0492/94.78.98

**E-mail:** [asbl.pasc@gmail.com](mailto:asbl.pasc@gmail.com)

De 2,5 à 12 ans



# Ecole Fondamentale Libre Sainte-Waudru Frameries

Adresse : Rue Des soeurs de la Providence 1, 7080 Frameries

Direction : M. Grégory LANTREBECQ, Directeur f.f.

Président du Pouvoir Organisateur: M. Maton Luc

Téléphone : 065/66 57 46

E-mail: [ec001142@adm.cfwb.be](mailto:ec001142@adm.cfwb.be)

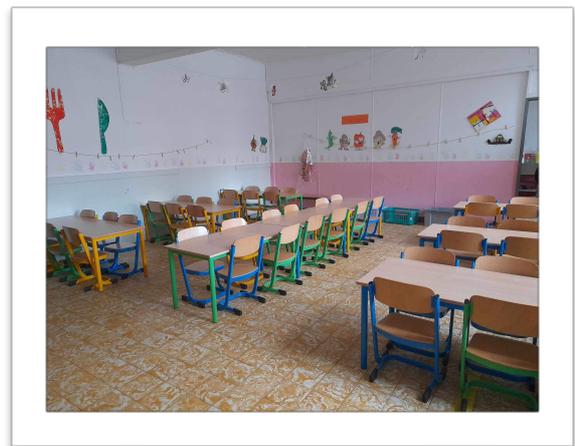
De la lère maternelle à la 6ème primaire



## 3. DESCRIPTION DES LOCAUX ET DES ESPACES OCCUPÉS

L'accueil est organisé sur le site selon les modalités convenues entre l'asbl et l'école. Une convention est signée par les deux parties.

L'asbl occupe les espaces extérieurs et les locaux qui sont mis à sa disposition par l'école. Elle peut en bénéficier durant la tranche horaire établie, selon les activités qu'elle souhaite organiser et les conditions météorologiques.

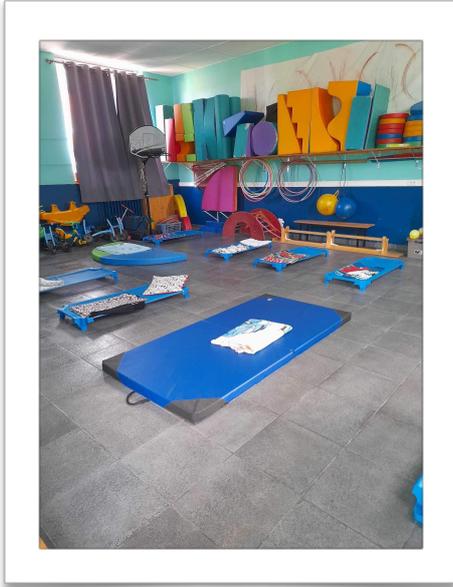


-**La partie extérieure** est : la cour de récréation.

-**Les parties intérieures** sont : le réfectoire , la cuisine, salle de psychomotricité ,& la chapelle. ainsi que le matériel qui y est liés .

Ces espaces aménagés conviennent à l'accueil d'enfants et sont entretenus par l'école qui assure un service de maintenance et de nettoyage.

Les locaux disposent de tables et de chaises, d'éclairage et de chauffage. De l'eau potable est à disposition en permanence.



divers ...).

Nous veillerons aussi à utiliser au mieux les différentes ressources disponibles dans ce domaine que ce soit par l'exploitation de nos partenariats avec différents prestataires ou encore par le recours à des services de prêt tels que la bibliothèque et la ludothèque de la Ville de Frameries.

Notre centre de vacances déploie ses activités au sein d'un établissement scolaire au sein de la ville de Frameries. Le centre de vacances dispose de 3 locaux distincts dans lesquels nous animons nos ateliers lors de chaque semaine de stages de vacances. Outre nos locaux, nous disposons d'une cours extérieure et d'une salle de psychomotricité dans l'établissement.

La littérature, les ouvrages présentant des idées d'activités sont nombreux au sein des étagères de notre bibliothèque et peu importe le domaine de celles-ci. Les romans y côtoient les bande-dessinées, les récits et contes, les livres de bricolages, les albums de découvertes, ...

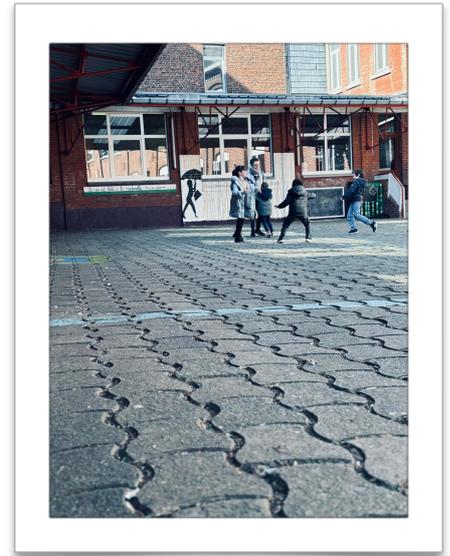
Nous mettons également à leur disposition d'autres petits jeux tels que des cerceaux, des balancelles, des ballons, des cordes à sauter ... le nettoyage est prévu régulièrement afin de veiller à ce que nos locaux soient entretenus en toute conformité, dans un souci de sécurité et d'hygiène.

Pour ce qui est de la gestion de la santé et des petits incidents corporels, on peut y trouver un point d'eau ainsi que tout le matériel nécessaire (pharmacie et trousse de secours complètes). Ce matériel est contrôlé régulièrement et n'est pas accessible aux enfants.

Des sanitaires adaptés à l'âge des enfants sont également disponibles en nombre suffisant. L'asbl assume les frais correspondant à l'usage des locaux et s'assure de les gérer en bon père de famille. Lors de leur utilisation par l'asbl, c'est le règlement d'ordre intérieur de l'établissement qui prévaut.

Nous ne souhaitons pas proposer de simples activités mais bien des animations porteuses de sens qui ont la particularité de représenter une certaine innovation pour les enfants.

Nous disposons actuellement d'un équipement matériel relativement conséquent (audiovisuel, créativité, sport, psychomotricité, livres, jeux



## 4. POURQUOI UN CENTRE DE VACANCES

Depuis la création de l'asbl, notre souhait a toujours été d'accorder à notre accueil des enfants une place de choix, privilégiée. Si, certes, nous sommes actifs dans le contexte de l'accueil extrascolaire et l'accompagnement à la parentalité, nous considérons que les périodes de vacances doivent constituer une rupture avec le mode scolaire et permettre aux enfants de prendre du recul, de souffler un bon coup et de s'éclater un maximum.

Les locaux, les lieux de vie ou d'activités dans leur disposition comme dans leur décoration, doivent contribuer à cette « ambiance ».



### 4.1 FINALITÉS PÉDAGOGIQUES

Nos finalités pédagogiques sont multiples et doivent :

- ◆ Proposer à l'enfant plus de place pour faire des expériences personnelles
- ◆ Développer la créativité et l'imagination
- ◆ Développer l'intégration sociale, favoriser les interactions sociales et permettre à l'enfant de vivre avec les autres différentes manières d'agir, différentes situations et conflits afin de lui donner la possibilité d'éprouver sa propre place dans le groupe.
- ◆ Développer la capacité de choix de l'enfant en le laissant décider du lieu et des partenaires de jeu.
- ◆ Développer la capacité des enfants à percevoir et évaluer leurs ressentis afin de pouvoir exprimer leurs émotions et leurs besoins.
- ◆ Permettre à l'enfant, grâce à sa personnalité propre et une conscience de soi claire, d'être capable pour la vie d'aujourd'hui et de demain (citoyenneté).

Ces différentes finalités s'inscrivent dans un processus dynamique qui veut que chacune d'elles influence l'une et l'autre, interagissent l'une sur l'autre. Notre action vise à amener l'enfant à se découvrir lui-même. Il s'agit de lui permettre de découvrir son corps mais aussi les limites de celui-ci. Nous souhaitons également lui faire remarquer les différents potentiels parfois insoupçonnés qu'il possède. Cette découverte de soi développera chez l'enfant d'une part sa propre identité et d'autre part sa confiance en soi. Elle favorisera aussi une valorisation permanente de lui-même. L'intégration sociale revêt également à nos yeux un enjeu important.

## 5. CALENDRIER, MODALITÉS ET PUBLIC CIBLE

### Calendrier :

Le Centre de Vacances de l'ASBL Parent'aise et Sens'ciel déploie ses activités à l'occasion des vacances de détente, de printemps, d'été, d'automne et d'hiver

### Public cible :

Tous les enfants sont accueillis dès 2,5 ans et jusqu'à 12 ans.

L'accès à la PASC ASBL ne peut, en aucun cas, être limité par des critères discriminatoires, tels que l'origine culturelle, la propreté, la langue maternelle, le sexe, origine socio-culturelle ou socio-économique.

Conformément à la réglementation en vigueur, la PASC ASBL prévoit de réserver une attention particulière de sa capacité totale, en vue de rencontrer les besoins d'accueil d'enfants résultant de situations particulières ou de besoins spécifiques, notamment pour l'accueil d'enfant ayant un lien de parenté avec un autre enfant déjà inscrit.

L'accueil de tout enfant présentant des besoins spécifiques est favorisé en vue d'encourager son intégration au sein de notre ASBL.

## 6. STAGES

Les stages sont à 85€ la semaine/enfant -80€ pour le deuxième enfant - 75€ pour le troisième enfant, du lundi au vendredi de 9h00 à 15h30 Collations, soupes et eau comprises. Le prix des sorties n'est pas compris dans le tarif. Un maximum de 5 euros est demandé aux parents

Garderie possible gratuite. Le matin, de 07h30 à 9h et le soir, de 15h30 à 17h30.

Tout dépassement des horaires de garderie sera majoré de 1€ par demi-heure.

Une attestation de remboursement de stage pour les mutuelles est mises à disposition pour les parents. Elle sera complétée en début du stage et à retirer le dernier jour.

## 7. TAUX D'ENCADREMENT PRATIQUÉ

Les garderies sont organisées matin et soir dans un local spécifique où les enfants se rencontrent et échangent sans distinction d'âge. En soirée, les enfants seront repris dans ces mêmes locaux. Les parents pourront alors s'entretenir avec les animateurs afin de recevoir des nouvelles sur le déroulement de la journée. Les vestiaires, points d'eau et les toilettes sont accessibles à côté de ce local d'accueil.

Les enfants sont répartis en groupes afin de répondre au mieux à leurs besoins :

- ◆ un groupe de 2,5-3 ans
- ◆ un groupe de 4-5 ans
- ◆ un groupe de 6-12ans,

Chaque groupe (maximum 20 enfants) est pris en charge par deux animateurs

**Lieu :** Ecole Fondamentale libre Sainte Waudru

**Période :** Vacances scolaires

Du lundi au vendredi

Nombre d'enfants accueillis : minimum = 20 et maximum = 60

Taux d'encadrement : min 2 max 6 animateurs



## 8. QUALIFICATION DE L'ÉQUIPE

Responsable du projet d'accueil				
Nom	Prénom	Entrée en fonction	Type de contrat	Diplôme
<b>Mattina</b>	Christina	1/04/17	Employée	Bachelier éducatrice spécialisée en accompagnement psycho éducatif + CAP -Coordinatrice assimilée
Accueillant(e)s				
<b>Provenzano</b>	Émeline	1/08/21	Employée	Institutrice maternelle
<b>Betermier</b>	Cathy	01/12/20	Convention de volontariat	Auxiliaire à l'enfance
<b>Coemeck</b>	Jenny	01/12/21	Convention de volontariat	Animatrice brevetée
<b>Gautier</b>	Pauline	03/07/21	Convention de volontariat	Assistante Sociale
<b>Cambier</b>	Leslie	01/01/24	Convention de volontariat	Animatrice brevetée (en cours)

## 8.1. L'ÉQUIPE

L'équipe d'encadrement de l'ASBL Parent'aise & Sens ciel est composée dans le respect des conditions particulières de formation définies par le cadre réglementaire de l'activité .

La diversité de ces qualifications est recherchée : de même que celle des profils et des complémentarités des différents membres de l'équipe d'encadrement , elle constitue une plus-value qui favorise un accueil qualitatif .

L'ensemble du personnel d'encadrement et de coordination de l'ASBL est actuellement titulaire d'un diplôme parmi les formations de base requises .

Ces équipes sont constituées principalement de bénévoles . A ce jour, en 2024, l'ASBL collabore avec 2 personnes sous contrat. Elle envisage d'embaucher de nouveaux collaborateurs.

Un état des lieux des qualifications, compétences et de l'expérience des personnes exerçant actuellement la fonction d'animatrice- teur socio-éducatif a été dressée sur base d'entretiens individuels entrepris par la direction de l'ASBL .

Ces entretiens ont permis de présenter les objectifs poursuivis par l'asbl et de compiler les diverses attestations de formations et les certificats de bonne vie et mœurs. Il permet d'établir les besoins en termes de formation de base et de formations continues.

La diversité des expériences et des trajets de vie rencontrés reflètent la multiplicité des profils d'animatrice- teur qui font vivre l'extrascolaire. Ils ont pour point commun l'importance qu'ils accordent à leur travail et l'enrichissement personnel que leur procure le contact avec les enfants.

Malgré la situation souvent provisoire de la plupart d'entre eux, les formations sont plébiscitées car elles sont un moyen d'améliorer et de valoriser leur travail et de partager leurs expériences.

L'asbl souhaiterait stabiliser ses équipes en engageant sous contrat, sur chaque site, au moins une animatrice- teur . Ces personnes seront en possession d'une formation ou s'engageront à suivre une formation de base de 100 heures dans les 3 ans de son engagement.

**Christina Mattina**, fondatrice et coordinatrice de l'ASBL. Elle est passionnée d'éducation et de parentalité. Elle a certaines valeurs et principes qu'elle partage avec vous durant ses animations. Ses piliers sont : l'amour, le partage et le respect. Elle œuvre pour vous offrir un certain cadre de bonheur pour vous et votre famille. Elle est éducatrice spécialisée en accompagnement psycho éducatif. Christina Mattina possède également l'assimilation de coordinatrice centre de vacances .

Son objectif ? Aller à la rencontre des familles, pouvoir répondre à leurs besoins notamment à travers des ateliers récréatifs faits sur mesure.

---

L'ASBL est constituée de plusieurs membres engagés dans ce projet de collectivité veillant à améliorer le quotidien des parents.

---

L'ASBL a engagé **Emeline Provenzano** en mi temps dans un premier temps en février 2022 et temps plein depuis mai 2023 . Elle est institutrice maternelle et a effectué des études artistiques Elle aide au développement de l'asbl, gère les équipes sur le terrain et s'occupe d'une partie de l'administratif. Bien qu'elle ait quitté l'enseignement , son amour pour les enfants reste intacte et celle-ci leur propose des activités variées pour la curiosité et la découverte .

L'ASBL est également constituée de plusieurs membres engagés dans ce projet de collectivité veillant à améliorer le quotidien des parents:

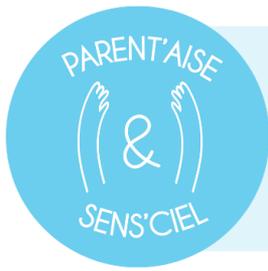
- ◆ **Cathy Bertermier** est auxiliaire à l'enfance et bénévole au sein de l'ASBL. Cathy est douce et bienveillante avec les enfants . Elle accorde beaucoup d'importance à diversifier les activités ( peinture , cuisine , bricolages, psychomot ...) . Une vraie maman poule , elle est toujours présente pour cajoler , réconforter et câliner les enfants .
- ◆ **Pauline Gautier** est assistante sociale. En plus d'être administratrice de notre association en qualité de trésorière, elle nous accompagne bénévolement. Elle intervient lorsque l'on rencontre des difficultés avec des parents ou des enfants. Elle est d'une aide précieuse pour l'aide à la communication et gère les équipes avec patience et bienveillance .
- ◆ **Jenny Coemelck** , diplômée animatrice brevetée depuis 20 ans , Jenny travaille dans l'extra-scolaire depuis l'obtention de celui-ci . Elle a également travaillé en plaine de jeux . Jenny a une âme d'enfant , est patiente , bienveillante et aimante avec ceux-ci . Elle déborde de créativité et met celle-ci dans ses activités variées .
- ◆ **Leslie Cambier** , en cours de certification brevetée. Bénévole depuis le début la création de l'ASBL, Leslie est désireuse de s'impliquer dans la vie extra scolaire de notre association. Elle s'occupe également de nos ateliers parents enfants .

Notre personnel toujours en quête de s'améliorer suit et effectue des formations afin de parfaire et d'acquies plus d'expériences et de compétences qui bénéficieront au développement de l'ASBL et au bien être des parents et surtout des enfants .

The background is white with several large, irregular watercolor splashes in various colors: teal, purple, blue, orange, pink, and green. Small, scattered dots in matching colors are also present.

# **PARTIE 2**

## **LE PROJET PÉDAGOGIQUE**



## PARTIE 2: LE PROJET PÉDAGOGIQUE

### 1. QUE FAIT ON ?

Nous accueillons, lors des vacances scolaires, tous les enfants à partir de 2 ans et demi jusqu'à l'âge de 12 ans. Du lundi au vendredi de 9h à 15h30 avec une possibilité de garderie de 7h30 à 9h et de 15h30 à 17h30. Nos animateurs, dans un esprit familial, soutiendront et accompagneront les enfants au travers d'activités diverses: culturelles, sportives, découvertes, artistiques et créatives.

L'accès à la PASC ASBL ne peut, en aucun cas, être limité par des critères discriminatoires, tels que l'origine culturelle, la propreté, la langue maternelle, le sexe, origine socio-culturelle ou socio-économique. **L'accueil de tout enfant présentant des besoins spécifiques est favorisé en vue d'encourager son intégration au sein de notre ASBL.**

### 2. COMMENT ET POURQUOI LE FAIT-ON ?

« L'enfant qui participe à une activité qui le passionne se discipline automatiquement » - G. FREINET

En adéquation avec nos valeurs d'ouverture aux autres, nous faisons des différences de chacun une richesse qui permet de développer notre philosophie.

### 3. NOTRE PÉDAGOGIE

Notre milieu d'accueil est un lieu fondé sur une pédagogie non-directive, la liberté d'apprendre et une pédagogie ouverte sur la vie pour permettre à l'enfant de vivre ses propres apprentissages: « L'école de la vie par la vie ». Nous appuyons notre pédagogie sur des concepts issus de grands pédagogues tels que Célestin Freinet, Maria Montessori, Jean Piaget,...

Notre structure d'accueil extrascolaire organise avec sérieux et imagination les animations qui seront proposées aux enfants tout en laissant une place pour la créativité et les attentes des enfants.

Notre pédagogie est centrée sur l'enfant : individu en développement avec un potentiel et une personnalité qui lui sont propres.

Nous visons l'épanouissement social de l'enfant sans jamais oublier que nous sommes dans le cadre de l'Accueil Temps Libre (ATL). Les objectifs définis ci-dessous permettent de créer un lien avec notre objectif social qui consiste à donner un sens à ces différentes actions.

### 4. LES OBJECTIFS

Nous souhaitons que l'enfant ne soit pas considéré comme un objet mais bien comme un sujet capable d'action. Pour cette raison, nous tenterons de procurer à celui-ci cette capacité d'action sur le milieu qui l'entoure.

Nous souhaitons qu'il devienne acteur de changement de son propre avenir, qu'il puisse développer son esprit critique et surtout qu'il puisse l'exprimer et le mettre au profit de l'épanouissement de sa société. Le terme « citoyenneté » semble également être un mot clef dans la conception que nous donnons à la place de l'enfant dans la société. Celui-ci est l'adulte de demain, l'héritier des erreurs commises par ses ancêtres, il devra assumer et préserver leurs victoires, leurs conquêtes, ...

Intégrer l'enfant à la réflexion sur la mise sur pied, la conception, le déroulement et l'évaluation de nos ateliers et stages, c'est également jouer la carte de la co-responsabilité. La co-responsabilisation, c'est rendre progressivement l'enfant co-responsable des actions envers l'animateur comme envers

les autres. C'est enfin lui permettre de prendre des initiatives, des responsabilités dans et pour le groupe. C'est tendre, avec lui, vers une certaine autonomie tout en veillant à préserver l'équilibre.

La pédagogie du projet à laquelle nous faisons régulièrement référence doit viser ces pôles et permettre aux enfants de se sentir responsables et de mener à bien les projets entrepris. Notre rôle est ici prépondérant. Il s'agit de veiller à l'adhésion de chaque jeune dans le groupe en supervisant l'ensemble du projet. Il s'agit également de mettre en avant les capacités et le potentiel de chaque enfant afin de le valoriser. Cette valorisation est mise en place à différents niveaux : valoriser ce potentiel latent de l'enfant à son propre regard, celui de ses parents mais aussi celui du groupe dans lequel il est intégré.

## 4.1 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- ◆ Renforcer la confiance en soi de l'enfant;
- ◆ Susciter la prise d'initiative;
- ◆ Assurer l'autonomie ;
- ◆ Favoriser la solidarité et la coopération;
- ◆ Soutenir le développement d'un certain nombre d'éléments de la personnalité (vision sociale, concertation, esprit critique, tolérance, esprit d'équipe, respect de l'autre...);
- ◆ Garantir le respect du rythme et des besoins de l'enfant et faire preuve de flexibilité
- ◆ Favoriser l'épanouissement physique, psychologique, social et culturel.
- ◆ Favoriser un accueil spécifique et adapté aux enfants extraordinaires
- ◆ Favoriser, en adéquation avec nos valeurs d'ouverture aux autres, les différences de chacun.

## 4.2 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'accueil des enfants durant le temps libre poursuit les objectifs suivants :

- ◆ Contribuer à un épanouissement global des enfants en organisant des activités de développement multidimensionnel adaptées à leurs capacités et à leurs rythmes ;
- ◆ Contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'hétérogénéité des publics dans un même lieu ;
- ◆ Faciliter et consolider la vie familiale, notamment en conciliant vie familiale et vie professionnelle, en permettant aux personnes qui confient leurs enfants de les faire accueillir pour des temps déterminés dans une structure d'accueil de qualité.

## 5. LES MOYENS UTILISÉS

### Les valeurs

Les valeurs partagées par les membres de l'association sont : le respect de tout être humain dans son individualité, la reconnaissance de l'aspect pluridimensionnel d'un individu (somatique, psychologique, environnemental, éducatif, etc.), le professionnalisme, la mise en commun des compétences et l'indépendance.

### S'adapter aux besoins spécifiques des enfants

Dès lors, afin de proposer des lieux et des animations répondant aux besoins de ces enfants extraordinaires, un temps de préparation est consacré à la mise en place d'un accueil adapté :

- Prise de contact et rencontres avec les parents et l'enfant Échanges éventuels avec l'institution qui accueille l'enfant au quotidien.  
Prise de conscience des besoins spécifiques
- Projet d'accueil adapté
- Écoute et analyse des besoins
- Fixer ensemble des objectifs adaptés
- Afin de garantir un accueil spécifique de qualité, une collaboration étroite avec les parents et les partenaires est & Sens'Ciel

L'accessibilité du site, le rythme, l'adaptation des horaires, la collaboration avec des intervenants extérieurs, font partie des points d'attention dont nous discutons lors de nos échanges durant la préparation.

Notre équipe pédagogique a une véritable volonté de se perfectionner dans le domaine de l'accueil des enfants à besoins spécifiques, notamment par le biais des formations continues. L'objectif est de se familiariser avec des nouvelles techniques d'animation adaptées mais aussi d'intégrer au mieux cet accueil dans le projet d'animation.

## 6. ORGANISATION QUOTIDIENNE

Nous attachons beaucoup d'importance à l'accueil des parents et des enfants. Lorsque le temps le permet, les enfants sortent dans la cour et ont à leur disposition des ballons et des jeux extérieurs comme paniers de basket , toboggan , balancelles , vélos , corde à sauter , raquettes ... L'enfant peut jouer avec des jeux de construction, des jeux de société, colorier ou avoir accès au box de livres mis à sa disposition. Les animateurs-trices sont à disposition des parents pour les questions et pour la surveillance des enfants.



## 6.1 OPTION PÉDAGOGIQUE

Le lieu d'accueil doit permettre aux adultes et aux enfants de se sentir en sécurité et à l'aise dans un environnement propice à l'échange, la découverte, le respect mutuel tout en garantissant l'anonymat, la confidentialité et l'acquisition des règles de vie en société.

Les journées scolaires sont déjà suffisamment longues pour ne pas imposer des activités dirigées. L'enfant présent à l'accueil aura la possibilité d'avoir des moments de détente où il pourra s'occuper librement dans le respect de chacun.

L'enfant est accueilli chaque jour par un animateur-trice ou une équipe d'animateurs. Ces personnes animeront le milieu d'accueil durant toute l'année scolaire dans la mesure du possible. De cette façon, les repères des enfants, leurs habitudes, les liens créés avec l'animateur seront maintenus. Ces repères au niveau des personnes et des limites communes de l'équipe favoriseront le sentiment de sécurité de l'enfant.



## A. TYPES D'ACTIVITÉS

Les différents ateliers proposés aux enfants leur permettront d'accéder à une diversité d'activités qui favoriseront son développement :

- ◆ ludiques
- ◆ artistiques
- ◆ sportives
- ◆ éveil santé, nature, éveil scientifique,
- ◆ cognitives
- ◆ activités d'apprentissage (création, manipulation, ...)
- ◆ jeux symboliques
- ◆ lecture
- ◆ culturelles,...

## B. TEMPS LIBRE

La notion de « temps libre » sous-entend la mise en place d'activités autonomes encadrées, c'est le temps où l'enfant apprend à se gérer seul. Ce qui compte, c'est que les enfants puissent avoir du temps pour agir, pour assimiler ce qu'ils découvrent et cela dans un état de détente.

Des moments de détente sont organisés pour les enfants, ce sont des moments où ils disposent de l'espace et du matériel didactique à leur guise. Cela permet de développer des qualités personnelles telles que la socialisation, l'autonomie, la créativité, la prise d'initiative,... le tout à travers la pose de choix, la gestion de son temps et des relations avec ses pairs.



Ce sont des moments où les enfants ont la possibilité de jouer, s'amuser, explorer,... chacun pour soi ou à plusieurs. La prise d'initiative, même dans un cadre organisé, est recommandée : les enfants proposent des activités. Ils choisissent eux-mêmes ce qu'ils font et avec qui, ils prennent des responsabilités.

Jouer, s'amuser avec ses copains occupe une place importante et constitue un élément indispensable dans le développement social de l'enfant. Il apprend un certain nombre d'éléments qui sont importants pour le développement de sa personnalité (vision sociale, concertation, aptitudes sociales...). L'enfant se construit aussi à travers les relations à autrui.

## C. ORGANISATION ET SORTIE



Les animateurs souhaitent organiser une fois sur la semaine de stage une sortie, en respectant le rythme des enfants.

Ces sorties seront proposées aux enfants les jeudis lorsque le temps et les activités extérieurs pourront le permettre. Nous empruntons les transports en commun.

## D. RYTHME DES ENFANTS

Dès l'accueil, l'animateur veille à respecter le rythme de chaque enfant en proposant des activités diversifiées et adaptées à leur développement et à leurs besoins. La «structure de la journée» est toujours la même pour conserver un cadre pour les enfants.

## E. ENCADREMENT

Au moment de l'accueil, l'enfant vit à la fois la séparation avec ses parents et l'entrée dans un monde inconnu ou non. Il est important de créer un climat accueillant pour l'enfant et ses parents. Celui-ci facilitera à la fois la séparation et l'adaptation à un environnement nouveau.



L'animateur s'informe auprès des parents et de l'enfant sur ses habitudes alimentaires, allergies, repos et autres. Ceci afin de mieux connaître l'enfant et de pouvoir répondre à ses besoins spécifiques. Les animateurs aident l'enfant à faire connaissance avec les autres en proposant des activités favorisant l'émergence d'un sentiment d'appartenance au groupe et la connaissance mutuelle.

Les animateurs font découvrir au groupe d'enfants l'environnement humain, matériel et l'espace qui lui est réservé. Les animateurs donnent à l'enfant des points de repère et les informations nécessaires lui permettant d'approprier ce nouveau cadre de vie. Tous ces éléments vont favoriser la confiance en soi, l'appartenance à un groupe et la sécurité affective de l'enfant.



## F. RELATION AVEC LES PARENTS

Nous avons déjà pu évoquer précédemment le type d'échanges et de relations que nous entretenons avec les parents et ce dès le premier contact. C'est, entre autres, à cette occasion que nous prenons le temps de leur exposer les objectifs opérationnels de notre asbl mais surtout des ateliers organisés dans le cadre du centre de vacances.

Durant toute la durée de nos ateliers, le matin lorsqu'ils viennent déposer leur(s) enfant(s) ou le soir lorsqu'ils viennent le(s) rechercher, nous ne négligeons aucune opportunité pour leur exposer le déroulement de la journée et d'ainsi échanger avec eux quant au comportement et à l'évolution de leur(s) enfant(s). Il faut considérer ces échanges et ces instants de dialogue comme étant autant de moments importants mais néanmoins ponctuels et informels .

Nos activités et la participation de chacun peuvent également être visualisées (tout en respectant le droit à l'image voir ci-après) sur le site internet de l'asbl ou encore sur la page Facebook .

Informations et diffusion de l'information : Le public est informé de notre action par voie publicitaire de flyers, via les partenaires (l'ATL ville de Frameries ,CPAS,SAJ , SPJ , ...), de mails ou encore par les réseaux sociaux.

Sur le site [asbl-pasc.com](http://asbl-pasc.com), on trouve toutes informations utiles au sujet du centre de vacances et on pourra consulter le projet pédagogique du centre de vacances et le règlement d'ordre intérieur (ROI). Différents événements annuels permettent aussi de diffuser l'information : TeamGrosLard , journée du temps libre à Mons, les feux de la Saint Jean, stand famille,..



## 6.3 JOURNÉE TYPE

7h30 - 9h00	Garderie / Accueil
9h15 - 10h00	Prise en charge par l'ASBL - passage aux toilettes, lavages des mains & collation - Jeux
10h00 - 11h30	Animations récréatives
11h30 - 12h30	Passage aux toilettes lavages des mains & repas
12h30 - 13h30	Temps libre / Récréation / Jeux
13h30 - 15h00	Animations récréatives
15h00 - 15h30	Passage aux toilettes - lavages des mains & collation
15h30 - 17h30	Garderie / Accueil



## 6.4 L'ÉQUIPE

L'animateur socio-éducatif est présent pour encadrer, écouter, rassurer les enfants afin qu'ils se sentent bien au sein de l'accueil et qu'ils s'épanouissent pleinement.

Elle est la personne de référence. Personne neutre, attentive et bienveillante, elle va aider au mieux les enfants à s'épanouir durant ces temps de loisir.

Elle essaie de favoriser des jeux où chaque enfant trouve sa place dans le groupe. Elle veille à diversifier les groupes afin que tous apprennent à se connaître.

Vu la grande diversité d'âge entre les enfants, il sera proposé aux plus grands d'aider les plus petits (lire les règles du jeu, leur expliquer, ...). Cette démarche permettra ainsi aux plus grands d'acquérir le sens des responsabilités et aux plus petits de se sentir soutenus.

Laisser aux enfants le choix de participer ou non aux activités proposées leur permet de se sentir respectés et écoutés.

Nous accordons une importance particulière au respect des enfants envers les adultes, des adultes envers les enfants, du groupe, des enfants entre eux, des locaux, du matériel, ... Nous accordons également une importance à la politesse. En effet, le fait de dire bonjour, par exemple, est pour nous signe de respect mutuel. Nous considérons également que l'apprentissage de la politesse (bonjour, au revoir, merci, excuse-moi,...) permet de prévenir la violence.

Enfin, le fait de personnaliser les formules de politesse (« Bonjour Clément ») permet de sécuriser l'enfant et de lui donner confiance. Dans le cas contraire, des sanctions sont prévues et peuvent être appliquées selon le degré de gravité et l'âge de l'enfant.

Les animateurs seront attentifs à comprendre les enfants, à être disponibles, cohérents et équitables.

## 6.5 MODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de l'intervention que nous menons est un outil nécessaire pour pouvoir orienter, modifier, compléter notre action.

Un tel projet serait désuet s'il n'était pas constamment remis en question. Afin d'effectuer cette remise en question, nous avons mis à notre disposition différents modes d'évaluation. On peut distinguer ces modes d'évaluation selon qu'ils soient formels ou informels.

En ce qui concerne les modes d'évaluation formels, nous utilisons après chaque période de centre de vacances une grille d'évaluation spécifique permettant de prendre en considération 3 niveaux d'analyse : le fond, la forme et le vécu.

Un débriefing quotidien est également réalisé en équipe durant le centre de vacances proprement dit et ce à l'issue des activités.

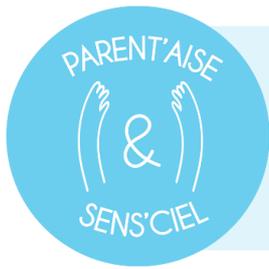
Pour ce qui est des modes de sondage plus informels, nous sommes particulièrement attentifs à présenter de la disponibilité aux parents qui souhaitent s'exprimer .

Il en va de même en ce qui concerne l'opinion des enfants. Cela nous paraît indispensable lorsque l'on souhaite que l'enfant constitue le centre d'intérêt premier d'une équipe éducative quelle qu'elle soit.



# **PARTIE 3**

## **RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR**



## PARTIE 3: RÈGLEMENT D'ODRE INTÉRIEUR

### 1. DÉNOMINATION ET COORDONNÉES

Nom du Pouvoir organisateur : Parent'Aise & Sens'Ciel – PASC ASBL

Statut Juridique : Association sans but lucratif ASBL

Numéro d'entreprise : BE0698.947.455

Adresse : Rue de France, 25 à 7080 Frameries

Mail: [asbl.pasc@gmail.com](mailto:asbl.pasc@gmail.com)

Site internet : [www.asbl-pasc.com](http://www.asbl-pasc.com)

Personne responsable : Mattina Christina 0484/600.278

Téléphone secrétariat : 0492/94.78.98

## RESPONSABLES LÉGAUX

Présidente : Bianco Teresa

Trésorier : Gautier Pauline

Secrétaire : Mattina Calogero

Coordinatrice & Fondatrice : Mattina Christina

## 2. LES LIEUX

L'accueil extrascolaire pris en charge par l'asbl Parent'aise et Sens'ciel dans le cadre du présent règlement d'ordre intérieur est organisé sur le site et dans les locaux de l'école Libre Sainte Waudru à Frameries.

### Ecole Fondamentale Libre Sainte-Waudru Frameries

- ◆ Direction : M. Gregory LANTREBECQ,
- ◆ Adresse : Rue des soeurs de la Providence  
, 17080 Frameries
- ◆ Président du Pouvoir Organisateur : M.  
Maton Luc
- ◆ Téléphone : 065/66 57 46
- ◆ E-mail : ec001142@adm.cfwb.be.
- ◆ De la lère maternelle à la 6ème primaire



## 3. RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Conformément à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant Réglementation générale des milieux d'accueil du 27/02/03 et au Règlement ONE relatif à l'autorisation d'accueil et à l'arrêté fixant le Code de qualité de l'accueil du 17/12/2003, les dispositions suivantes sont d'application:

La PASC ASBL a élaboré un projet d'accueil (un projet pédagogique et un ROI) et s'engage à le mettre en œuvre. Ce document est signé par la coordinatrice et fondatrice de l'ASBL et est remis aux parents pour consultation lors du premier contact et pour approbation et signature, lors de la première inscription.

### 3.1 RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement reprend certaines règles de vie qui permettent à chacun d'adapter son comportement afin de faciliter la vie en communauté. Il est indispensable que ces règles soient élaborées avec les enfants de façon claire et attrayante.

Il est rédigé en commun accord avec les animateurs et les enfants. Chaque individu a le droit de s'exprimer, d'émettre son point de vue sur son contenu. Il sera affiché dans un local de façon à ce que chacun puisse la consulter.

Un règlement est un engagement moral à se comporter avec respect dans les situations précisées par le texte de la charte.

Les animateurs responsabilisent les enfants sur le fait que chaque acte a des conséquences positives ou négatives. Dès lors, une sanction adaptée est prévue en cas de non-respect d'un point du règlement. Il est important que l'enfant soit conscient que c'est le comportement qui est sanctionné et non sa personne.

### 3.2 OBJECTIFS DU RÉGLEMENT

- Développer chez les enfants les attitudes de respect de l'environnement, des autres et de soi-même
- Rappeler les règles qui permettent de vivre ensemble ;
- Aider les enfants à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter ;
- Développer l'esprit de coopération par la réalisation d'une œuvre commune ;
- Développer la conscience citoyenne à l'intérieur du milieu d'accueil ;
- Responsabiliser les enfants.

#### 4. HORAIRE

Durant les congés scolaires, nos activités comprennent une prise en charge de 07h30 à 17h30. Les parents doivent impérativement respecter les heures de début et de fin d'accueil.

7h30 - 9h00	Garderie / Accueil
9h15 - 10h00	Prise en charge par l'ASBL - passage aux toilettes, lavages des mains & collation - Jeux
10h00 - 11h30	Animations récréatives
11h30 - 12h30	Passage aux toilettes lavages des mains & repas
12h30 - 13h30	Temps libre / Récréation / Jeux
13h30 - 15h00	Animations récréatives
15h00 - 15h30	Passage aux toilettes - lavages des mains & collation
15h30 - 17h30	Garderie / Accueil

## 5. PARTICIPATION FINANCIÈRE

### 5.1 STAGE

---

Les stages sont à 85€ la semaine/enfant -80€ pour le deuxième enfant - 75€ pour le troisième enfant, du lundi au vendredi de 9h00 à 15h30 Collations, soupes et eau comprises. Le prix des sorties n'est pas compris dans le tarif. Un maximum de 5 euros est demandé aux parents

Garderie possible gratuite. Le matin, de 07h30 à 9h et le soir, de 15h30 à 17h30.

Tout dépassement des horaires de garderie sera majoré de 1€ par demi-heure.

Une attestation de remboursement de stage pour les mutuelles est mise à disposition pour les parents. Elle sera complétée en début du stage et à retirer le dernier jour.

## 6. S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS

### 6.1 INSCRIPTION

---

Les inscriptions se font uniquement via la page internet [www.asbl-pasc.com](http://www.asbl-pasc.com) via l'« onglet inscription ». Ce qui nous permet une meilleure prise en charge des informations des parents. Emeline se charge des inscriptions.

### 6.2 CONFIRMATION INSCRIPTION

---

Le paiement se fera par virement bancaire. Un acompte de 20€ par stage confirme l'inscription de votre enfant - le reste devra être payé au plus tard une semaine avant le stage sur le compte de l'ASBL : IBAN - BE41 1030 5653 5510 en indiquant en communication nom + prénom de l'enfant et la date du stage.

Attention, si votre enfant est absent, nous ne remboursons pas le stage. En cas d'empêchement sauf si certificat médical, nous reportons le stage à une date ultérieure.

## 7. MODALITÉS

### 7.1 FICHE D'IDENTIFICATION

---

La fiche d'identification personnelle reprend toutes les informations nécessaires au bon accueil de l'enfant (personnes pouvant reprendre ou non l'enfant, numéro d'appel en cas d'urgence, ...). Elle est à remettre impérativement aux animatrices ou la coordinatrice, sans quoi, l'enfant ne pourra plus être accueilli.

Dans cette fiche, il vous est demandé le nom des personnes pouvant reprendre l'enfant à l'accueil. Les personnes non renseignées sur cette fiche ne pourront pas reprendre l'enfant sauf si vous avez, vous-même, informé préalablement la coordinatrice de ce changement.

### 7.2 FICHE MÉDICALE

---

La fiche médicale reprend les antécédents médicaux et le nom du médecin traitant entre autres. Ainsi que le nom de votre mutuelle pour vos attestations de remboursements

### 7.3 AUTORISATION PARENTALE

---

La Fiche autorisation parentale reprend les autorisations des parents lors de l'accueil des enfants durant les stages extrascolaires pour les sorties, les photos,...

---

# FICHE D'IDENTITÉ 2024

---



Parent'aise & Sens'ciel ASBL  
Rue de France 25  
7080 Frameries

[asbl.pasc@gmail.com](mailto:asbl.pasc@gmail.com)

PRÉNOM et NOM du participant : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....

Téléphone .....

## Personne à contacter en cas d'urgence :

---

Nom ..... Lien de parenté ..... Téléphone .....

Nom ..... Lien de parenté ..... Téléphone .....

3ème personne à contacter si les deux premières (par exemple la mère et le père) sont injoignables :

Nom ..... Lien de parenté ..... Téléphone .....

Nom et n° de téléphone votre médecin de famille : .....

- Nom de la mutuelle : ..... - Vignette de mutuelle :

- Le participant peut-il participer aux activités proposées ? (sport, excursions, jeux, natation...) .....

- Raisons d'une éventuelle non participation : .....

- Sait-il/elle nager ? TB / B / Moyen / Difficilement / Pas du tout

- A-t-il/elle peur de l'eau ? Oui / Non

-Y a-t-il des données médicales spécifiques importantes à connaître pour le bon déroulement de l'activité/ du séjour ? (ex. : problèmes cardiaques, épilepsie, asthme, diabète, mal des transports, rhumatisme, somnambulisme, affections cutanées, handicap moteur ou mental...). Indiquer la fréquence, la gravité et les actions à mettre en oeuvre pour les éviter et/ou y réagir. ....  
.....

-Quelles sont les maladies ou les interventions médicales subies par le participant ? (+année?) (rougeole, appendicite...)  
.....

-Le participant est-il vacciné contre le tétanos ? Oui o Non o (en quelle année . . . . .)

-Le participant est-il allergique à certaines substances, aliments ou médicaments ?  
Si oui, lesquels ?  
.....  
.....

Quelles en sont les conséquences ?  
.....

Le participant doit-il suivre un régime alimentaire ? .....  
Si oui, lequel ? Spécifiez  
.....

Autres renseignements concernant le participant que vous jugez importants (problèmes de sommeil, incontinence nocturne, problèmes psychiques ou physiques, port de lunettes ou appareil auditif...)  
.....

- Si votre enfant prend des médicaments, est-il autonome dans la prise de ces médicaments ? (Nous rappelons que les médicaments ne peuvent pas être partagés entre les participants) OUI-NON

**La remarque suivante, importante, concernant l'usage de médicaments.**  
Les animateurs disposent d'une boîte de premiers soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments cités ci-dessous et ce à bon escient. Du paracétamol ; du désinfectant ; une pommade réparatrice en cas de brûlure solaire et calmante en cas de piqûre d'insectes.

La mention suivante :

« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de l'accueil ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale. »

En cas d'urgence, les parents/tuteurs seront avertis le plus rapidement possible. Néanmoins, s'ils ne sont pas joignables et que l'urgence le requiert, l'intervention se fera sans leur consentement.

-Le cadre d'utilisation de ces informations

« Ces informations seront utilisées pour le suivi journalier de votre enfant et sont réservées à une utilisation interne par les collaborateurs et le cas échéant par les prestataires de santé consultés. Conformément à la loi sur le traitement des données personnelles, vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment.» •

-La date et la signature du parent/tuteur

# AUTORISATION PARENTALE

---

Coordonnées de l'animateur ou du coordinateur responsable du groupe :

Parent'aise & Sens'ciel ASBL - BE0698.947.455 - rue de France 25,7080 Frameries

Numéro de téléphone : +32(0)484/600.278 - +32(0)492/947898

A compléter par le parent/tuteur :

Je soussigné(e) (prénom, nom) :

.....

père  mère  tuteur  répondant

autorise (prénom, nom)

.....

à participer aux activités extérieurs de l'année 2024

Durant cette période :

- Je le/la place sous la garde de ses encadrants.
- Je marque mon accord pour que soient administrés, uniquement en cas de nécessité, les médicaments repris de manière exhaustive dans la fiche santé.
- Au cas où son état de santé réclamait une décision urgente et/ou vitale et à défaut de pouvoir être contacté(e) personnellement, je laisse toute initiative au médecin ou au chirurgien sur place de poser tout acte indispensable et en mesure avec la gravité de la situation.
- J'autorise/ je n'autorise pas\* que mon enfant apparaisse sur le site et/ou sur la page Facebook de l'ASBL.

-La date et la signature du parent/tuteur:

## 8. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET CHOIX MÉTHODOLOGIQUE

---

Nous souhaitons :

### A. VEILLER AUX CONDITIONS DE BIEN-ÊTRE ET DE VIE SAINÉ DES ENFANTS :

- en engageant du personnel prêt à suivre des formations continues,
- en nous réservant l'accès à un local destiné à l'accueil des enfants,
- en laissant la possibilité à l'enfant de s'exprimer librement,
- en posant un cadre structurant (limites claires à ne pas dépasser, politesse et respect, obligations du personnel accueillant et des parents).

### B. CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE ET DE L'ESTIME DE SOI DES ENFANTS :

- en mettant à leur disposition des espaces de jeux aménagés et sécurisés où l'enfant est libre de choisir son occupation en fonction des possibilités offertes à la garderie,
- en valorisant les initiatives des enfants,
- en veillant à ce que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe,
- en laissant une place à l'imagination et à la créativité dans l'aménagement du local (livres, feuilles blanches, jeux de construction, etc ...)
- en respectant les temps de repos ou de retrait.

### C. CONTRIBUER À LA SOCIALISATION DES ENFANTS :

- en proposant régulièrement des jeux de société et des bricolages communs,
- en incitant les enfants à s'entraider,
- en permettant la résolution des conflits par la communication et les recherches de solutions communes,
- en limitant, dans la mesure du possible les changements de personnel accueillant,
  - en n'acceptant pas les comportements de violence physique ou verbale, les comportements de non-respect et d'impolitesse de quelque personne que ce soit.

## D.GESTION DE LA SANTÉ

L'équipe offre à l'enfant les conditions optimales pour qu'il puisse rire, jouer, s'amuser ; développer des comportements «bien traitants» (respectueux de son rythme et de ses besoins) ; permettre à l'enfant de se reposer et dormir dans de bonnes conditions ; veiller à sa sécurité.

Dans chacun de nos milieux d'accueil, il y a : une trousse de secours et une feuille de soins (nom, prénom, date, soin donné, évolution, remarque(s) et la personne ayant pris l'enfant en charge) ainsi que la farde contenant les fiches Santé. Ces outils permettront de garantir un relais entre les différents acteurs de l'accueil de l'enfant afin d'assurer un suivi au niveau des soins.

Un listing téléphonique reprenant tous les numéros utiles est à portée de main ainsi que les déclarations d'accident.

## E. ALIMENTATION ET HYGIÈNE

Les animateurs veillent à faire du repas un moment de plaisir et de détente en accordant du temps et de l'importance à ces différents moments. Le tout en respectant l'appétit de l'enfant, en lui donnant de l'eau à boire à volonté, des collations saines (tartines , céréales , yaourts , fruits , ...) qui sont comprises dans le tarif ainsi que la soupe de midi . Nous veillons à respecter les habitudes de chacun en faisant goûter et découvrir de nouveaux aliments sans obligation . Les animateurs mettent en place une organisation de travail qui permet de respecter les règles d'hygiène. On se lave les mains avant chaque repas.

## F. LES PARENTS

Les parents sont des partenaires, leur adhésion au présent projet d'accueil est donc essentielle. Ainsi, toute inscription à une des formes d'accueil proposées par l'ASBL PASC implique l'adoption du projet pédagogique.

## 9. RÈGLES DE VIE ET SANCTIONS

### A. RESPECT ET POLITESSE

Chaque enfant est tenu de respecter les règles élémentaires de politesse et les consignes de sécurité au sein de l'implantation .

Nous exigeons de tous :

- le respect envers chaque personne présente durant ces activités
- le respect du matériel et des jeux mis à disposition,
- le respect des infrastructures et du travail du personnel d'entretien,
- le respect des règles de vie en groupe au sens large.

Chaque enfant veillera également à reprendre ses vêtements, boîtes à tartines et sacs divers.( pour les plus petits avec l'aide des animatrices ).

Les animatrices sont invitées à communiquer aux parents des enfants concernés les manques de respect des règles et à signaler à l'asbl Parent'aise et Sens'ciel les manquements éventuels de ou des enfants . Si le règlement en vigueur n'est pas respecté, une sanction d'exclusion pourra être prise.

### A. EXCLUSION

Le personnel affecté à l'accueil est tenu d'informer l'ASBL Parent'aise et sens'ciel des faits et éléments suivants :

- Non-respect manifeste et régulier des horaires
- Tout manque de respect envers le personnel autant dans le chef des enfants que des parents ;
- Tout comportement incorrect ou indiscipliné répété de l'enfant.

La direction de l'ASBL Parent'aise et Sens'ciel sera alors en droit d'adresser aux parents ou toute personne détentrice de l'autorité parentale un courrier circonstancié ou un rappel.

A défaut du respect de ces mises en garde, la direction de l'ASBL se réserve alors le droit de signifier aux parents ou toute personne détentrice de l'autorité parentale l'exclusion de l'enfant d' Accueil extra-scolaire régi par le présent règlement.

## 10. ASSURANCES

La PASC ASBL a contracté les assurances requises, en matière de fonctionnement

Les enfants sont couverts, pendant leur présence dans l'établissement, par l'assurance en responsabilité civile et professionnelle de nos lieux d'accueil.

Cette responsabilité ne peut toutefois être invoquée que dans la mesure où le dommage subi par l'enfant est la conséquence d'une faute ou négligence de la PASC ASBL

Les accueils des enfants sont sous notre responsabilité, les assurances suivantes sont souscrites :

- Couverture de la Responsabilité Civile: AG 03/66.451.099/00 - BFC Assurance
- Accident du travail (pour le personnel): SECUREX numéro de contrat : 523076- SV
- Accident scolaire (pour les enfants): ARENA EASYCLUB 83.874 - BFC Assurance

## 11. DROIT À L'IMAGE

L'accueil extrascolaire s'accorde le droit avec l'accord parental de prendre des photographies ou de filmer les enfants en activités. Ces derniers sont exclusivement réservés aux diverses publications et supports publicitaires de l'accueil extrascolaire.

Afin de permettre aux parents d'être régulièrement informés de tout élément nouveau concernant le fonctionnement des espaces de garderie et d'activités , une copie du ROI peut être demandée ou les parents peuvent s'informer auprès de nos services .

MATTINA Christina - Coordinatrice :

